ART. 19 N° CF205

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 485)

Rejeté

AMENDEMENT

N º CF205

présenté par

M. Dufrègne, M. Azerot, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet, M. Chassaigne, M. Dharréville, Mme Faucillon, M. Jumel, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu, M. Fabien Roussel, M. Serville et M. Wulfranc

ARTICLE 19

Supprimer l'alinéa 14.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à garantir les ressources du centre national pour le développement du sport (CNDS).